

République, Terreur et Directoire (1793-1799)

L'instauration de la Terreur

L'Assemblée nationale, appelée *Convention* a instauré la République en 1792. Parmi les hommes forts de la République se trouvent *Danton*, *Robespierre* et *Marat*.

Robespierre et le *Comité de salut public* ont organisé la *Terreur en 1793* pour sortir la France de la crise économique et de la guerre. Ce décret déclenche un grand nombre d'exécutions de gens déclarés « suspects ».

La guerre civile

Des Français royalistes ou « fédéralistes » se battent contre les armées de la République. C'est une *guerre civile*.

Une multitude de fronts

Entre 1792 et 1795, l'armée révolutionnaire doit affronter une coalition européenne. Des monarchies menacent les frontières.

Le Directoire

Les excès de la Terreur ont permis aux bourgeois modérés de prendre le pouvoir. En 1795, le *Directoire* succède à la *Convention*. Celui-ci disparaît à son tour lors du *coup d'Etat du 18 brumaire an VIII* de *Napoléon Bonaparte*.

Lexique :

Terreur : nom donné aux mesures politiques, économiques et militaires prises pour sauver la Révolution.

Coup d'Etat : renversement d'un régime politique par la force.